

Prisonniers Sans Frontières

13, rue des Amiraux
75018 PARIS
Tél : 33(0)1 40 38 24 30
E-mail : prsf@prsf.org
Site: www.prsf.org



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 6 JUIN 2025

Les sociétaires de l'association PRISONNIERS SANS FRONTIERES se sont réunis au siège de l'association, 13 rue des Amiraux, Paris 18ème, le vendredi 6 juin à 10H00 à l'assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président.

Monsieur Michel Turlotte préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Monsieur Michel Doumenq est désigné comme Secrétaire de séance.

Il a été dressé un relevé des personnes présentes et représentées au nombre de 71 sociétaires.

L'expert-comptable, M.DAGORN, a présenté les comptes de résultat.

Le Président a donné successivement lecture :

- Du rapport d'activité 2024, montrant à travers quelques exemples les orientations nouvelles qui se dessinent notamment par la recherche de fonds au niveau de chacun des pays, alors que le contexte politique et social dans au moins trois pays (Mali, Niger, Burkina Faso) demeure extrêmement difficile.
- Du budget 2024 réalisé, avec un solde négatif de 22 327euros. Il convient de noter la baisse des dons domiciliés (prélèvements automatiques) ainsi que des dons individuels.
- De la proposition du budget 2025 qui enregistrera un solde négatif pour l'année de 15571 euros. Les frais de siège se maintiennent et sont évalués pour l'année 2025 à 27,61%. Le chapitre frais de mission reste encore réduit du fait de l'absence de missions au Niger, Mali et Burkina Faso. Seules les missions Guinée, Cote d'Ivoire, Togo et Bénin (mission regroupée pour ces 2 pays) auront lieu dans l'année et sont budgétées.

L'ensemble des documents comptables : réalisation 2024 et proposition de budget 2025 et rapport de gestion se trouvent sur notre site www.prsf.fr , onglet « qui sommes-nous, » puis onglet « Assemblée Générale ».

Il est ensuite procédé au vote des différentes résolutions.

Première résolution

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2024 à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Deuxième résolution

Il est procédé au vote du rapport de gestion après sa lecture par le Président.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Troisième résolution.

Il est procédé au vote pour l'approbation du projet de budget de l'exercice 2025.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Quatrième résolution.

L'Assemblée générale a constaté que venaient à expiration les mandats d'administrateurs de :
Michel TURLOTTE
Michel DOUMENQ

Leur mandat est renouvelé à l'unanimité des votants.

Le nouveau conseil d'administration se trouve désormais ainsi constitué :

Michel TURLOTTE, Président,
François THÉOLLEYRE, vice-président,
Christian SIMON, Trésorier,
Michel DOUMENQ, secrétaire,
Patricia ISIMAT MIRIN,
Dominique LAFONT,
Cécile du TEMPLE,
Bernard L'HUILLIER,
Isabelle ROUSTANG,
François DROIN,
François BERGER,
Agathe TURLOTTE,
Marc SCHNEIDER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures vingt.

Le Président

Le Secrétaire de séance

Michel TURLOTTE

Michel DOUMENQ